

Soutien du Parlement de Bretagne au Collectif Ai'ta

Communiqué n°CQP.2019-11 du 2 nov. 2019, Soutien Ai'ta pour le 19 novembre prochain

Ce jour, mardi 19 novembre 2019, un militant du collectif Ai'ta répondra à une convocation du commissariat de Vannes (enquête diligentée sous le n°19/4430). Ardent défenseur de la langue bretonne et de la place qui devrait être la sienne dans la vie publique, le collectif Ai'ta entreprit depuis octobre 2018 des actions symboliques ciblant les transports, pour réclamer la même signalétique bilingue sur les bus de la Région que sur les TER.



Notant que les interventions du collectif Ai'ta sont pacifiques et que les actions qui leur sont reprochées ne sont que de la désobéissance civile en réponse à un pouvoir exécutif qui ne remplit pas l'une de ses missions, en l'espèce, la défense de la langue bretonne,

Notant que revêtir de gouache (peinture à l'eau) un bus, n'est que l'expression bien mesurée et sans conséquences, d'une revendication où il serait légitime qu'elle soit empreinte de colère dès lors que la situation pour notre langue est dramatique et que les pouvoirs publics ne prennent pas les mesures qui s'imposent alors qu'ils ont pleinement conscience qu'elle est en danger de disparition.

Notant que lors du Conseil régional de Bretagne du 14 décembre 2018 fut voté un plan pour sauver la langue bretonne, que ledit plan n'a toujours pas trouvé de traduction concrète, et que le Président de région, Loïg Chesnais-Girard semble avoir pris l'option de la pression sur les jeunes militants bretons dont le seul "crime" est de vouloir parler et utiliser leur langue,

Nous, parlementaires Bretons démocratiquement élus rappelons:

- Que réclamer la possibilité d'utiliser sa langue maternelle est un droit fondamental,
- Qu'ayant pleinement conscience que le budget annuel dédié à la culture bretonne est une peau de chagrin au regard de tout ce qui devrait être entrepris en la matière, et que l'existence de ce mur administratif que représente la partition de la Bretagne n'aide en rien au développement d'une même politique sur l'entièreté du territoire qui devrait être concerné par la sauvegarde de son patrimoine commun, nous notons que cette frilosité du budget régional dédié à notre culture – A titre de comparaison, le Pays de Galles alloue à la culture un budget de 428 M€ pour 3, 063 M d'âmes galloises contre 177 M€¹ pour 4,6 M d'âmes bretonnes, soient respectivement 142,99 € contre 38,47 € par habitant – n'est que le reflet du maigre budget "régional"-² que consent gracieusement l'Etat français

Indépendamment de la légitimité du droit international relatif aux droits fondamentaux pourtant refusés au Peuple breton (Cf. Traité de 1498),

Nous, Parlementaires Bretons, apportons notre soutien inconditionnel aux actions pacifistes menées par les militants d'Ai'ta; elles sont légitimes, et nous élevons contre toute forme de pression destinée à empêcher leur libre expression, cette dernière s'inscrivant dans la Résistance d'une partie d'un peuple répondant aux nombreuses agressions que subit la population résidant sur nos cinq départements.

La Bretagne est une Nation, nous avons une culture, la langue bretonne fait partie intégrante de notre patrimoine, de notre identité!

Bevet Breizh!

1 Le Budget de l'opéra Garnier à Paris est à lui seul de 178 M€

2- Budget annuel du Ministère de la Culture en France: 1% du budget est alloué à la Bretagne, 84% pour Paris et l'île-de-France